

où; et il serait possible de transférer ailleurs, grâce aux Forces canadiennes, l'organisation et les compétences nécessaires pour faire fonctionner de tels systèmes chez nous.

Avant de formuler des recommandations éclairées sur les grandes décisions à prendre relativement à la politique et aux programmes canadiens de surveillance aérospatiale, il faudra se renseigner à fond sur les besoins, les avantages et les coûts, et s'interroger sur les possibilités de coopération. En un premier temps, le présent *Document de travail* esquisse ce qui est sans doute possible, sur le plan physique.